

**PROCES-VERBAL N°34 DE LA REUNION
CONSEIL MUNICIPAL du 10 avril 2025 à 20H**

Convocation en date du : 28 mars 2025

Présidence : Madame Béatrice PRITZY

Lieu : Mairie – Chapelle d 'Huin

Membres en exercice : 13

Secrétaire de séance : Christophe REGNIER

Présents: Béatrice PRITZY, Cédric BRAGARD, Claude DESCOURVIERES, Bruno DECOURVIERES, Pascal GARNIER, Robert GUYOT, Mikaël NICOLAS et Christophe REGNIER.

Absents excusés : Jean-Michel GUIGNARD (procuration à Claude DESCOURVIERES), Marie-Odile GARNIER, David LETONDAL (Procuration à Pascal GARNIER) et Laurie MAUGAIN.

Absent : Philippe GROS.

8 membres présents à la réunion : Quorum atteint

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du Conseil Municipal n° 33 du 19 février 2025
- Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2024
- Approbation de l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 des budgets bois, eau, assainissement, lotissement et communal
- Fixation des taux de fiscalité directe locale
- Approbation des budgets primitifs 2025
- Questions diverses

Approbation à l'unanimité du PV du Conseil municipal n°33 du 19 février 2025

En début de séance, le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant la création de servitudes de passage et de réseaux sur le terrain « indivision LOCHET ». Demande acceptée par les conseillers municipaux

1. CREATION DE SERVITUDES DE PASSAGE ET DE RESEAUX, rue des tilleuls au Souillot.

En vue de la vente de terrains appartenant à l'indivision LOCHET rue des Tilleuls, il est nécessaire de créer une servitude de passage sur la parcelle cadastrée ZN 181 appartenant à la commune et débouchant sur la rue des Tilleuls. C'est également l'occasion de régulariser une servitude de passage d'une canalisation publique d'assainissement sur différentes parcelles autour de la maison LOCHET. Le Conseil Municipal estime manquer d'information sur ce dossier, aucune délibération n'est prise à ce jour. Le Maire se renseignera auprès du notaire afin de pouvoir délibérer à la prochaine réunion de conseil municipal

2. Vote du compte de gestion et du compte administratif 2024

Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2024 du Trésorier de Pontarlier en concordance avec le compte administratif 2024. Le Maire quitte la salle et Cédric BRAGARD, deuxième adjoint, prend la parole pour procéder au vote. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif du budget communal et des annexes (bois, eau, assainissement et lotissement) :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Communal :	226.021,82 €	337.273,82 €
Bois :	56.646,54 €	-2.606.53 €
Eau :	9.741.48 €	12.282.22 €
Assainissement :	8.877.46 €	-12.844.19 €
Lotissement :	-29.341.15 €	29.341.15 €

DCM 6 10 04 2025 ; DCM 7 21 04 2025

3. Affectation du résultat

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice du budget communal et des budgets annexes (Bois, Eau, Assainissement et Lotissement) le conseil à l'unanimité valide ces affectations de résultats.

DCM n°110042025 ; DCM n°210042025 ; DCM n°310042025 ; DCM n°410042025 ; DCM n°510042025

4. Vote des taux de fiscalité directe locales 2025

Le Maire présente les différents taux de fiscalité directe appliqués en 2024 et la nouvelle base d'imposition 2025.

Au vu de ces chiffres, le Conseil Municipal à l'unanimité souhaite ne pas augmenter les taux en 2025.

Le produit attendu est de 113 687€.

TAXES	BASE 2024	BASE 2025	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
TFB	$341592 \times 0.27 = 92230$	348100	0.27	93987
TFNB	$131169 \times 0.1043 = 13680$	133400	0.1043	13914
TH	$59625 \times 0.128 = 7362$	45200	0.128	5903
	113542 €			113687 €

DCM 8 10 04 2025

5. Vote du budget 2025

Le Maire présente au conseil municipal le budget communal 2025 et ses annexes (bois, eau, assainissement et lotissement).

Le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité les budgets 2025.

DCM 9 10 04 2025

Investissements prévus :

- Changement d'une partie de la conduite d'eau Rue de Pontarlier : 180 000 € (Budget Eau) et réfection de la chaussée avec mise en sécurité des piétons : 255 000 €
- Changement des portes ancien presbytère et au hangar communal : 20 000 €
- Remise en état des vitraux de l'église : 25.000 €
- Remise en état de divers chemins communaux : 50 000 €

6. QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Repas de la fête des Mères : il aura lieu MERCREDI 28 MAI à 20 heures à la salle des fêtes
- ✚ DP déposée par Lilia Klalib pour un abri de jardin, parcelle ZN 159 ; DP déposée par Mikaël NICOLAS pour panneaux photovoltaïques, parcelle ZN 137 ; PC déposé par Cloé BERNARD pour rénovation de bâtiment en écurie, parcelle ZH 100.
- ✚ Mercredi 30 avril : Mme Georgette MUSITELLI fêtera son 100^{ème} anniversaire, une délégation du Conseil Municipal se rendra à son domicile pour marquer cet événement.
- ✚ Demande de la Boule Chapeline pour installer à ses frais un poteau avec spot à LED en bordure du terrain de pétanque proche du terrain stabilisé : Demande acceptée.
- ✚ Demande de Fanny MAGNET et Cédric BRAGARD pour louer un terrain communal situé entre la Rue de Pontarlier et l'ancienne voie du Tacot d'une superficie d'environ 300 m² qui a été acceptée par le Conseil Municipal.
- ✚ Commissions eau et assainissement : lundi 14 avril en Mairie avec un bureau d'étude mandaté par la CCA pour faire le point sur les infrastructures.
- ✚ 8 mai 2025, il n'y aura pas de cérémonie au monument aux morts mais une gerbe sera déposée en souvenir de l'armistice de 1945 et le monument sera pavoisé.
- ✚ Prochaine réunion de conseil municipal mardi 6 mai à 20 heures.

La séance est levée à 22 H 45.

La secrétaire de séance,
Christophe REGNIER.



Le Maire,
Béatrice PRITZY.

